

**L'OMS, l'UNICEF et l'UNFPA ont organisé, du 24 au 27 avril à Amman (Jordanie), une réunion interpays sur la**



**□ santé maternelle et infantile avec pour thème □ : « Vers l'accélération de la réduction de la mortalité néonatale. »**

La réunion avait pour objectif de faire connaître les bonnes pratiques et d'examiner les défis et les plans à mettre en œuvre pour fournir des soins de santé efficaces à tous les nouveau-nés, conformément à l'initiative « Chaque nouveau-né ».

Des organisations non gouvernementales, des universitaires, des chercheurs, ainsi que des experts en santé maternelle et infantile venus de plusieurs pays (Afghanistan, Égypte, République islamique d'Iran, Iraq, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Pakistan, Palestine, Somalie, Soudan, République arabe syrienne, Tunisie et Yémen) ont participé à la réunion.

La délégation marocaine, composée de représentants du ministère de la Santé, de l'OMS, de l'UNFPA et de l'UNICEF, a présenté la situation de la santé néonatale au Maroc, relatant les efforts du pays dans la réduction de la mortalité néonatale inscrits dans le plan d'action 2012-2016. L'exposé a mis en relief les bonnes pratiques ainsi que les défis à relever dans le cadre du futur plan d'action. Le ministère de la Santé a également présenté les principales réalisations en termes de santé maternelle, néonatale et infantile ainsi que les axes stratégiques prévus dans le cadre du programme de développement durable à l'horizon 2030.

Lors de cette rencontre, l'OMS, l'UNICEF et l'UNFPA ont signé une déclaration conjointe en vue d'accélérer la réduction du taux de mortalité néonatale dans la Région de la Méditerranée

orientale. Les trois organisations s'engagent par cette déclaration à fournir un soutien constant aux pays de la région pour mettre fin aux décès évitables des mères, des nouveaux nés et des enfants d'ici 2030.

À l'issue de cette réunion, les participants se sont mis d'accord sur des recommandations visant à soutenir les pays dans l'élaboration et la mise à jour de plans stratégiques nationaux relatifs à la santé maternelle, néonatale et infantile.

Friday 10th of May 2024 07:24:01 PM